

COURRIER ARRIVÉ LE :

07 JUIN 2023




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre National de la Propriété Forestière
Bretagne - Pays de la Loire

Services	Suivi service	Suivi élu
- Direction Générale des Services		CL
- Direction Pôle Animation Population		Copies élus
- Direction Pôle Aménagement du Territoire	NL	
- Direction Pôle Cohésion Sociale		YF
- Secrétariat Direction Générale		Sub-services
- Finances		
- Ressources Humaines		

Mairie
Pôle Aménagement du Territoire
Rue de la Mairie
BP 4
44860 PONT SAINT MARTIN

A l'attention de Monsieur Christophe LEGLAND,
Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du logement

Dossier suivi par Carole le Nena
carole.le-nena@cnpf.fr – Tél : 02 40 76 93 03

Objet : Modification n°4 du PLU de Pont Saint Martin

Saint-Herblain, le 5 juin 2023

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier en date du 20 avril 2023 concernant le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Pont Saint Martin, que vous m'avez transmis pour avis.

Ce projet n'a aucune incidence sur des surfaces occupées par des propriétés forestières privées. Aussi, j'émetts un avis favorable au projet de modification n°4 du PLU de Pont saint Martin.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du CRPF Guy de COURVILLE
P/O le Directeur

Arnaud GUYON

Centre National de la Propriété Forestière | Bretagne - Pays de la Loire

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
paysdeloire@cnpf.fr
<https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/>

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
bretagne@cnpf.fr

Établissement public national régi par les articles L321-1 et suivants du Code Forestier SIRET 18009235500023 – APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 751 800 923 55